

PROJET EDUCATIF 2021/2022

CAISSE DES ECOLES DE TAISSY (51) Collectivité Locale

Siège Social : MAIRIE DE TAISSY

Place de la mairie

51500 TAISSY



Il s'agit de poursuivre et de compléter l'action éducative des enfants de la commune en périscolaire et pendant les périodes de vacances. Il s'agit d'accueillir ces enfants hors de leur espace familial et de créer pour eux un lieu avec des repères et en garantissant une sécurité affective morale et psychologique tout en développant leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité.

L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique est au cœur des préoccupations de la structure et toutes les activités proposées sont basées sur les principes du jeu et du loisir.

Des valeurs fortes seront véhiculées **la citoyenneté**, apprentissage de la **vie en société**, la **connaissance et le respect** de l'autre et de l'environnement et la création de liens de **solidarité**, et **la démocratie, droit à la différence**, à la parole et à la participation afin de permettre à l'enfant de se sentir acteur.

Objectifs du projet éducatif :

Système démocratique pour donner à l'enfant la possibilité de s'exprimer, de participer au choix de ses activités et trouver sa place dans le groupe tout en respectant l'autre. Ce qui reste un temps fort également **ce sont les échanges entre animateurs et les groupes** à différents moments de la journée aussi bien en fin de journée qu'en fin de semaine, ce qui permet à l'enfant de se positionner en tant qu'acteur de ses loisirs,

Le tout dans le cadre du protocole sanitaire et le respect des gestes barrières.

✚ Favoriser le développement de l'enfant en l'accompagnant dans sa découverte :



- Des activités **artistiques**, dessin, peinture, musique, théâtre...
- Des activités liées **à la découverte et à la protection de l'environnement**
- Des activités **scientifiques** (initiation)
- Des activités **manuelles**, afin de développer son aptitude au bricolage, à la cuisine ...
- Des activités **physiques et sportives**

✚ Développer la prise en charge globale de l'enfant et développer son esprit citoyen, sa prise de responsabilités, le vivre ensemble, le respect de l'autre.

Il s'agira dès lors d'élaborer des règles de vie : par ex.

- De participer à la préparation et à la prise en charge des activités
- D'être responsable du matériel et des locaux...



Il faudra lui permettre de trouver l'équilibre entre l'individualité et la vie du groupe :

En favorisant l'intégration,

La rencontre entre enfants selon les âges, les sexes, les cultures...

En apprenant à comprendre, à connaître, **à respecter les différences et à s'entraider,**

En rencontrant les adultes de l'équipe d'animation ainsi que d'autres acteurs



Mise en œuvre du projet

✚ Les lieux :

2 LIEUX D'ACCUEILS

❖ A la MATERNELLE

Pour les – de 6 ans

❖ A la CAISSE DES
ECOLES ET A L'ECOLE
ELEMENTAIRE QUI
JOUXTE

Pour les + de 6 ans

✚ Adresse des locaux :

- **ECOLE MATERNELLE** 1 rue de Longjumeau pour **LE CENTRE DE LOISIRS des – de 6 ans**
- **CAISSE DES ECOLES** place de l'école primaire 51500 TAISSY et **ECOLE ELEMENTAIRE** 7 rue de Longjumeau (salles et gymnase à notre disposition) pour le **CENTRE DE LOISIRS** des + de 6 ans
- **CAISSE DES ECOLES** place de l'école primaire 51500 TAISSY durant l'année scolaire
- Assuré par Groupama n° 800 103 78 d

Nos organismes de tutelle, la PMI (pour les enfants de moins de 6 ans), et la DDCS PP qui nous autorisent l'ouverture du centre chaque année et qui organisent des contrôles inopinés.

Les Services Vétérinaires de Châlons en Champagne pour la restauration

La CAF qui envoie régulièrement un contrôleur qui vérifie nos déclarations financières et la MSA TAISSY commune de +2200 habitants au dernier recensement très peu de variation, projet de construction de logements à l'étude



TAISSY se situe à la périphérie de Reims, nous faisons partie du **GRAND REIMS**.

Notre village est un village « Sub-urbain », nous combinons avantageusement beaucoup d'espaces agricoles et un peu de terrains viticoles ainsi que la proximité avec la ville. Tout d'abord avec Cormontreuil puis Reims en liaison directe par la Voie Taittinger, avec une liaison par bus.

Nous disposons d'une gendarmerie, de la brigade des pompiers et de 3 médecins. Les N° d'appels d'urgence sont à la disposition de tous les personnels et affichés.

✚ LISTING DES ACTIVITES SUR TAISSY :

▪ **SPORTIVES**

AIKIDO/BADMINTON/BASKET/JUDO/JUJITSU/GYM ENFANT/GYM TONIQUE/GYM DOUCE/STEP/YOGA ADULTES/YOGA ENFANTS/ZUMBA/FITZEN/FOOT/HAND / TENNIS/PETANQUE/COURSE/TENNIS DE TABLE

▪ **CULTURELLES**

AQUARELLE/BRODERIE/CHORALE/EVEIL MUSICAL/DANSE CLASSIQue/DANSE MODERNE/DANSE DE SALON/GUITARE/PIANO-SOLFEGE/PERCUSSION/ASTROLOGIE /CHANTS/GENEALOGIE/SOPHROLOGIE/PHOTO NUMERIQUE/THEATRE/

LISTING DES ASSOCIATIONS SUR TAISSY :

- FOYER COMMUNAL
- AS TAISSY FOOT
- TAISSY CLUB HANDBALL
- TENNIS CLUB
- AS TENNIS DE TABLE
- PETANQUE TAISSOTINE
- MOTARD CLUB
- CLUB CULTURE ET LOISIRS
- FIGURINES CLUB DE CHAMPAGNE

Et un COMITE DES FETES qui organise de nombreuses fêtes et animations sur le village certaines en partenariat avec la caisse des écoles (journée des familles ...).

La caisse des écoles est présente également au Conseil Municipal Enfants de Taissy

Présentation de la structure

Collectivité territoriale, régie par les contraintes de la fonction publique. Nous fonctionnons avec du personnel permanent (14) plus 2 emplois aidés et des animateurs saisonniers en fonction des besoins. Ces effectifs sont détaillés dans le projet pédagogique.

La commune se réfère aux textes de Jeunesse et Sports réglementant les accueils de loisirs en termes de % et de qualification des différents intervenants auprès des enfants.

Les accueils de loisirs et périscolaire sont placés sous la responsabilité d'une directrice titulaire BAFD, et ayant une dérogation de la DSDEN pour la direction d'un accueil périscolaire accueillant plus de 80 enfants sur plus de 80 jours, ainsi que d'un directeur adjoint possédant le BPJEPS.

Cette structure est l'émanation d'une volonté des élus à mettre en place un service permettant la prise en charge des enfants scolarisés sur la commune et ce dans les meilleures conditions.

Nos locaux abritent également une crèche multi-accueil agréée pour accueillir 20 enfants avec une Responsable et des agents auxiliaires en puériculture

Missions de l'organisateur :

Tout d'abord ce projet éducatif change peu dans la forme et dans le fond puisqu'il s'agit de « photographier » le fonctionnement de la structure d'accueil, les moyens mis en œuvre, financiers, matériels, logistiques, les conditions de sécurité et autres.

Le maître mot reste cependant **le PLAISIR** que l'enfant saura se procurer avec notre équipe et la plus belle récompense que ceux-ci peuvent nous donner c'est leur fidélité.

La mobilisation de la commune se retrouve lorsqu'elle vérifie l'efficacité des moyens mis en œuvre, prodigue des conseils à l'équipe d'animation lors de visites, veille à l'application du projet éducatif et pédagogique. Elle est également le trait d'union entre le personnel et les parents.

Nous nous assurons des visites périodiques de sécurité, des registres où sont notées les conclusions.

Nous tenons à jour le document unique.

Des essais incendie sont régulièrement faits avec conclusions transcrites et communiquées aux pompiers.

Le dispositif :

Nous restons à l'écoute des demandes des parents, et mettons tout en œuvre afin de les satisfaire. L'organisateur rencontre les équipes avant le déroulement des périodes de vacances. Met à leur disposition le projet éducatif et pédagogique.

Les projets éducatif et pédagogique sont à la disposition des parents dans le hall d'accueil et en cas de demande des photocopies sont faites.

Le Directeur du Centre de loisirs, son adjointe et l'agent administratif sont à l'écoute des parents toute la journée, toute l'année, au téléphone ou « physiquement », disponibles au bureau.

Le vice-président est également disponible sur R.V. pour régler toute demande faite par les parents.

L'organisateur attache une importance particulière à la sécurité sur le centre. Il faut que la relation famille/équipe reste optimale. Nous sommes à l'écoute des parents et des besoins de l'enfant.

L'organisateur prend toutes dispositions et signatures de conventions pour les prêts de salles communales, assurées par la commune, qui viennent compléter les locaux de la CDE. Nous disposons donc en plus de

- 2 salles communales,
- Le Gymnase de l'école primaire
- La salle polyvalente
- La salle des sports de Taissy.
- Les 2 cours d'école

L'organisateur fait réaliser les différents travaux : par les employés communaux, déplacer du mobilier entre-autre.

ORGANISATEUR :

MAIRIE DE TAISSY : 03 26 82 39 27

Représenté par l'adjoint au Maire : Patrice TIAFFAY 06 79 52 24 59

RESPONSABLE ACM et PERISCOLAIRE Madame BALHAND Elise 03 26 82 77 97

Ou par mail : cde.taissy@orange.fr

RESPONSABLE ADJOINT : Monsieur JACQUOT Antoine

La CDE organise des réunions de comité durant l'année. Y sont votés notamment les BUDGETS, et par ex. les tarifs demandés aux parents

Sont présents :

-  Le Maire, Président Monsieur BARRIER

-  l'Adjoint au maire, vice-président Patrice TIAFFAY délégué à l'enfance.

- ✚ 2 conseillers municipaux
- ✚ Le Responsable ACM et Périscolaire
- ✚ La Responsable de la crèche
- ✚ Les Inspecteurs des écoles primaires et maternelles de la circonscription
- ✚ 3 membres élus parmi les parents.

La CDE est assurée auprès de GROUPAMA pour toutes les activités proposées, ainsi qu'en responsabilité civile. Nous avons également souscrit un complément pour les enfants ne disposant pas de mutuelle. Une assurance collaborateur a été mise en place en 2021 pour les agents de la Caisse des Ecoles. Cela permet une prise en charge en cas d'accident d'un salarié lors d'un déplacement professionnel avec un véhicule personnel.

Le maire et le vice- président rencontrent la direction, le personnel dès que le besoin se fait jour. Des contacts téléphoniques ont lieu régulièrement avec les parents ou la structure.

Il est possible de joindre régulièrement le vice- président sur son portable ou par mail y compris sur son lieu de vacances. En cas d'impossibilité, le maire ou les adjoints prennent le relais.

NOS MOYENS DE COMMUNICATION :



- ✚ Feuillet hebdomadaire « Taissotin » régulièrement consulté par les parents, Les coordonnées téléphoniques y sont mentionnées.
- ✚ Tableau d'affichage à l'école maternelle ou à l'école primaire
Affichage chez les commerçants
- ✚ Site internet « taissy.fr » avec une rubrique dédiée et gérée directement par la caisse des écoles
- ✚ Le correspondant du journal local est régulièrement informé et se déplace sur chaque période de vacances ou événements spécifiques. La radio quelques fois sur des actions précises
- ✚ Un règlement intérieur est remis à jour annuellement

IMPLANTATION DES BATIMENTS PERMETTANT L'ACCUEIL DE LOISIRS

- ❖ **Pour les enfants de 2 ans (Scolarisés, propres) à 6 ans** dans les locaux appropriés : l'école maternelle située 1 rue de Longjumeau 51500 TAISSY avec dortoirs ainsi que les différents équipements installés.
- ❖ **Pour les + 6 ans**, l'accueil se déroule dans les locaux de la CAISSE DES ECOLES situés sur la place de l'école primaire Emile Bruyant, 7 rue de Longjumeau 51500 TAISSY (des locaux mis en service en octobre 2000).

- ❖ Le détail des salles est mentionné dans le projet pédagogique. Est également mis à disposition une salle de motricité et une salle communale avec le matériel. Toutes les structures de jeux mises à disposition sont régulièrement contrôlées par des organismes agréés.

NOS PERIODES D'OUVERTURE :

Il s'agit d'une structure qui fonctionne toute l'année, à chaque période de vacances scolaires, sauf période de Noël, ainsi qu'une semaine de fermeture fin aout pour réorganisation et nettoyage complet des locaux.

Elle assure l'accueil des enfants sur tous les temps de vacances ainsi qu'en périscolaire avec système de restauration.

BUDGET :



Le vote du BUDGET en comité permet de dégager une somme importante pour le fonctionnement de la CDE.

Les commandes sont passées préalablement aux différentes périodes.

Compte Administratif 2020 :

2021	Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultat 2020	Solde 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat cumulé
Section fonctionnement	565 426,81	547 585,49	- 17 841,32	85 598,78	4 295,75	63 461,71
Section investissement	0,00	5 185,63	5 185,63	- 4 295,75	0,00	889,88
Total	565 426,81	552 771,12	- 12 655,69	81 303,03	4 295,75	64 351,59

Budget Primitif 2021 :

Fonctionnement	Dépenses :	630 006,00 €
	Recettes :	630 006,00 €
Investissement	Dépenses :	10 700,00 €
	Recettes :	10 700,00 €

La CDE est une collectivité territoriale et à ce titre a une comptabilité validée chaque année par la trésorerie de Reims, en la personne du percepteur, nous n'avons donc pas de commissaire aux comptes.

Nos règlements se font par mandats administratifs. Nos ressources sont réparties en

- ❖ Subvention communale,
- ❖ Subventions CAF et une participation MSA
- ❖ Prestations des familles

Le CONTRAT ENFANCE et JEUNESSE est reconduit avec la CAISSE D'ALLOCATIONS DE LA MARNE. Nous avons également des subventions de la MSA. La commune nous alloue donc des subventions que nous appelons subventions d'équilibre, auxquelles viennent s'ajouter des charges supplétives identifiées par nos services.

En plus de ces aides financières la commune intervient également par la mise à disposition de locaux, ainsi que par la mise à disposition des agents communaux pour la réalisation de certains aménagements en vue de faciliter la vie des enfants ou des personnels, ainsi que pour l'entretien des bâtiments.

L'ACCUEIL

L'accueil se fait en fonction des besoins « à la carte ».

Pour que cette souplesse d'accueil soit malgré tout un gage de réussite, nous fonctionnons avec une équipe de 14 permanents (crèche comprise) pour différentes quotités horaires ainsi que différentes missions.

Le PERSONNEL

Nous disposons de :

1 directeur pour l'accueil de loisirs BAFD ou équivalent,

1 adjoint au directeur

1 gestionnaire

Des animateurs en fonction du nombre d'enfants

De personnels d'entretien

Personnels en restauration avec formation HACCP

(Plus du personnel intervenant extérieur pour l'accueil du soir)

Tous nos personnels ont les diplômes requis par DDCSPP

Pour information : la crèche dispose d'une responsable, d'une adjointe et de 4 agents diplômés.

Le détail du personnel ainsi que les quotités horaires sont détaillés dans le projet pédagogique et surtout dans l'observatoire ainsi que dans les budgets prévisionnels et comptes de résultats.

Pour la gestion d'ensemble du personnel le directeur de l'ALSH a suivi une formation ACMO, et suit donc de près l'ensemble des risques à éviter pour un fonctionnement optimal de notre équipe.

Nous disposons également d'un service mis en place par le centre de gestion de Châlons en

Champagne qui a rédigé un « Document Unique » qui permet de détailler tous les secteurs d'activités du personnel avec ce qui doit être mis en œuvre pour réduire les risques professionnels au maximum. Ce document est régulièrement mis à jour. **Nous y avons intégré un supplément avec la pandémie du corona virus.**

ANIMATEURS PONCTUELS EN PERIODES DE VACANCES :

Pour les périodes de vacances nous engageons des animateurs afin de renforcer l'équipe pédagogique. Le mois de juillet étant un centre avec de nombreux enfants ; Mme BALHAND et Mr. LEDRU sont chargés du recrutement du personnel supplémentaire.

Pour tout ce personnel permanent ou vacataire une demande d'extrait de casier judiciaire est faite, y compris pour des intervenants extérieurs.

Le personnel est rémunéré sur la base de l'indice de la fonction publique

CONVENTIONS :

Depuis 2006 une CONVENTION est signée avec les communes extérieures partenaires renouvelable chaque année leur permettant d'accéder à nos prestations.

Chaque commune signataire intervenant financièrement sur l'utilisation des temps d'accueil de leurs ressortissants.

Depuis 2012, nous avons également signé une CONVENTION avec la ville de Cormontreuil, qui accueille ainsi les ados de notre commune ce qui élargit le choix de ces derniers.

RESTAURATION

Menu enfant



Restauration en liaison froide, chaque année nous faisons un appel d'offres.

Nous avons une demande de plus en plus forte sur ce temps de vie de notre accueil.

Avec la pandémie a été mis en place le protocole prévu pour les cantines.

Nous faisons 2 services chaque jour pour les primaires dans les locaux de la CDE et en cette période covid une ancienne classe de l'école est également utilisée.

Pour les enfants de maternels le service s'effectue à côté de leur l'école ou de leur accueil de loisirs en cette période une salle supplémentaire a été également mise à disposition.

Pour ces prestations nous avons l'autorisation du service vétérinaire de Châlons en Champagne

Pour nos locaux de restauration et conformément aux textes, nous faisons effectuer des prélèvements « lames de contact » ainsi qu'un plan de dératisation.

Nous tenons tous les documents à votre disposition.

PROJET EDUCATIF DECLINE SUR LE TERRAIN

TEMPS DE VACANCES JUILLET/AOUT

L'objectif premier est avant tout le temps de vacances pour l'enfant et ce en fonction de leur demande. Mettre les moyens en place pour cette demande est notre priorité. Les activités doivent voir le jour au travers du désir de l'enfant.

Chaque année, différentes animations sont programmées tout au long des vacances

Les réservations permettent de prévoir l'encadrement et de gérer l'organisation des sorties.

Les familles choisissent librement le nombre de journées avec ou sans repas souhaitées pour une période donnée.

Les familles peuvent régler par chèque, chèques vacances, CESU prépayés, en espèces. Ils reçoivent une facture acquittée.

Les familles seront accueillies seulement si des places sont disponibles.

Le programme d'activités établi pour la durée des vacances scolaires est affiché dans les locaux et sur le site internet de la Taissy.

❖ L'AUTONOMIE de l'enfant : L'ENFANT « ACTEUR DE SES VACANCES »

Toutes les activités doivent être l'occasion pour lui de développer son autonomie et son esprit critique.

Cette année l'application et le respect des gestes barrières seront intégrés

❖ L'EVEIL de l'enfant

Ces différentes périodes lui permettront la découverte de l'environnement sous un autre aspect ou de le redécouvrir

Le groupe reste cependant le gage de réussite, cela pour le rattacher à la notion de sociabilité avec les enfants. Donc toujours penser à mettre en place des jeux collectifs avec la distanciation recommandée actuellement.

❖ Le PERSONNEL

L'encadrement est de 1 animateur par tranche de 5 enfants de – 6ans

Et de 1 animateur par tranche de 8 enfants de +6ans

Le personnel est formé.

Remarque : 1 surveillant de baignade pour l'utilisation de jeux d'eau durant la période d'été

❖ Le MATERIEL

La CDE dispose d'un large éventail de matériel, jeux de sociétés, coin cuisine et de différents autres matériels. Nous fonctionnons également, sous convention, avec des prêts de la part d'autres associations ainsi que des écoles sur la commune.

❖ EGALITE

Il faut donner à chaque enfant les mêmes moyens de s'épanouir. Il faut absolument que tous les enfants soient intégrés. Dans cet esprit et conformément aux demandes de la CAF, nous avons mis en place une grille de 5 QF sur tous les domaines de nos structures. Les tarifs les plus bas bénéficient ainsi d'une moins value de 50 % . :

Q>775€	tarif de base
604<Q<775€	-10%
515<Q<603 €	-25 %
Q<515€	- 50 %

ATTENTION

En cas de demande d'intégration d'enfants présentant un handicap, les parents doivent s'engager à nous fournir tous les renseignements utiles concernant le handicap et à nous laisser nous rapprocher de la PMI du secteur. **Le médecin de la PMI sera seul juge sur la possibilité d'accueil de l'enfant avec ou sans encadrement complémentaire.** Dès ce moment-là il s'agira d'un travail réunissant éventuellement l'équipe soignante/les parents /la CDE. Aucun accueil ne sera possible autrement, à raison de 3 enfants simultanément par groupe d'enfants 2/6 ans et plus. Il n'y aura aucune dérogation. Les compétences de l'assistant sanitaire sont limitées de même que celles de l'équipe d'animation. L'enjeu est d'importance : la réussite des vacances pour les plus jeunes et les parents.

Nous nous devons d'accepter toutes les différences sociales, culturelles ou autres.
La tolérance et le respect de l'individu en dépendent.



PASSERELLES INTER-GROUPES ou INTER CENTRES

Dès que cela est possible, nous échangeons avec d'autres centres de loisirs du secteur, mais cette année, comme l'an passé, le protocole sanitaire est plus restrictif

Durant l'année scolaire des actions sont menées conjointement avec la directrice de l'école maternelle ou avec la directrice de l'école primaire ou avec le Conseil Municipal Enfants. Cette année dès le protocole sanitaire elles ont été suspendues

Un réel trait d'union se fait Jour entre les activités menées sur les différents sites.

En fin de période, les différentes structures se réunissent pour un temps fort le SPECTACLE DE FIN DE CENTRE Préparé durant le mois de référence, il permettra à chacun d'exprimer sur un thème choisi le plaisir qu'il a eu à participer. Cette année en fonction des évolutions du protocole sanitaire nous étudierons la question.

Forts de notre équipe de permanents, nous faisons le point à chaque fin de centres afin d'optimiser au mieux les orientations à prendre pour l'année suivante.

Pour les activités accessoires un hébergement en dur est prévu et obligatoire pour un repli en cas de nécessité, le personnel qui prendra en charge la restauration aura passé une visite d'aptitude à cette pratique ;

Nos objectifs :

Nous nous devons d'assumer la responsabilité qui nous est déléguée, prendre conscience de la confiance que les parents placent en nous, ne jamais dépasser les limites de la sécurité affective ou physique.

Il faut respecter le rythme de l'enfant, ce doit être le fil conducteur de notre mission.

Il nous faut aussi, tout en respectant au mieux les désirs des enfants, nous mettre en situation et estimer les moyens à mettre en œuvre particulièrement en cette année difficile.

Se poser toujours les questions : Ces projets sont-ils trop ambitieux ? Rentrent-ils bien dans le protocole sanitaire ?

Malgré les nouvelles contraintes, la journée doit toujours être équilibrée. **Ne pas perdre de vue que l'enfant est l'acteur de ses journées.**

